

Je me **syndique**, mais à
quoi cela me donne-t-il me
droit ?

**Tant individuellement que collectivement,
nous faisons valoir nos droits : Code du Travail,
accords d'entreprise, conventions collectives ...**

De plus, le syndiqué a le droit à des informations particulières via notre revue mensuel 'Le Lien Syndical' ou par le biais du délégué syndical qui met à disposition les informations fédérales telles que les brochures, les Form'Actions ... Nous proposons aussi des Journées d'études mensuelles ouvertes à tous les syndiqués. Celles-ci ne coutent bien évidemment rien à l'adhérent.

Mais surtout être syndiqué, c'est être acteur de l'amélioration de ta condition de travail de salarié. Plus encore, cela doit permettre un réel épanouissement au sein de l'entreprise.

En effet, l'organisation syndicale CGT est la seule instance qui permette de partager, de confronter ... des idées sur la marche et la stratégie de l'entreprise au regard des intérêts de salariés. Certes acteur du débat, mais plus encore acteur des propositions visant à la transformation sociale et décideur des actions pour y concourir. C'est aussi ne plus être seul face au monde du travail.

Je me **syndique** pour participer!
Trouverai-je ma **place** dans le
syndicat ?

Etre syndiqué, c'est apporter ses connaissances au collectif. Ce n'est jamais se fondre dans un collectif mais bien exister à part entière dans ce dernier. Ce dont nous avons besoin, ce sont des salarié-e-s qui ont des points de vue et qui les défende. Cela ne peut que permettre d'enrichir les réflexions de la CGT.

Bien entendu, tu prendras la place que tu auras envie de prendre, avec le degré d'investissement qui sera le tien.

Tous les salariés ont leur place à la CGT. Chacune et chacun compte pour un et ce sont les adhérents qui collectivement décident.

Publications



263, Rue de Paris - Case 421 - 93514 - MONTREUIL Cedex

Tél. : +33 (0) 1 55 82 89 41 - Fax : +33 (0) 1 55 82 89 42

Mail : admfsetud@cgt.fr - Site Internet : www.soc-etudes.cgt.fr

Adhésion

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Entreprise (nom et adresse) :

Fonction dans l'Entreprise
(Cadre, Agent de Maîtrise, ou Employé.):

Téléphone :

Portable :

Mail :

*A remettre à un militant, à envoyer par mail,
ou à retourner directement
à la Fédération des Sociétés d'Etudes - CGT*

Pourquoi
se syndiquer?

la
cgt

est là

...

Pourquoi se syndiquer ?

Les syndicats n'existent pas sans les syndiqué-e-s.

Et en France, la CGT demeure la première force syndicale depuis plus d'un siècle. Mais pour qu'elle le reste et devienne plus forte à l'avenir, nous avons besoin de vous.

Mais pourquoi avons-nous et avez-vous besoin d'une CGT puissante ? C'est à cette question que nous nous proposons de répondre ? Peut-être conviendrez-vous que nous ne sommes peut-être pas comme vous le pensez.

En revanche, une chose est sûre, plus nous serons nombreux, mieux nous serons à même de faire valoir nos revendications, c'est-à-dire les vôtres.

En effet, les revendications de la CGT, ce sont avant tout les syndiqué-e-s qui les élaborent. Soyez-en sûrs, personne d'autre.

Nous allons vous exposer les quelques raisons qui nous l'espérons, vous conduiront à rejoindre notre organisation syndicale, la CGT afin d'en faire la vôtre.

Mais n'oubliez pas que le plus important est le sens de cette adhésion. En adhérant à la CGT, c'est vous qui la construirez. Vous en serez l'actrice ou l'acteur principal. C'est vous qui en définirait collectivement l'orientation du syndicat, ses revendications et ses actions.

Alors pourquoi ne pas prendre dès maintenant votre destin en main et adhérez à la CGT.

la
cgt

peut
vous
aider

...

Les syndicats ignorent mes préoccupations et ils sont trop politisés

Le syndiqué est un salarié. De ce point de vue, les préoccupations du syndiqué sont aussi les préoccupations du salarié. Mais force est de constater que plus les syndiqués sont nombreux, plus l'ensemble des préoccupations sont embrassées par le syndicat, c'est-à-dire les syndiqués pris collectivement.

Comment pourrait-il en être autrement puisque la CGT a vocation de défendre les intérêts individuels et collectifs des salarié-e-s jusqu'au bout et sans aucune compromission. Nos intérêts étant par nature différents des patrons, nous ne nous interdisons rien tant sur la formulation de propositions que la négociation et les formes de d'action.

Seuls les syndiqués influencent les décisions et l'action de la CGT, en aucun cas les partis politiques, associations ou autre.

Pour autant, les syndicats étant aussi les représentants des salariés dans la société, ils ont un rôle d'acteur social important.

Pourquoi me syndiquer ... puisque c'est le patron qui décide de tout dans l'entreprise.

En prenant nos affaires en main, nous pouvons faire changer les choses. Dans nombre d'entreprises où la CGT est forte, l'action collective a permis de réelles avancées en matière de salaires, de conditions de travail, de luttes contre la précarité... C'est nous qui créons les richesses.

Pourquoi n'aurions-nous pas notre mot à dire ? Pourquoi ne pourrions-nous pas être force de propositions ? Pourquoi ne devrions-nous pas proposer des alternatives conformes à nos intérêts ?

En fait, pourquoi la citoyenneté devrait-elle s'arrêter aux portes de l'entreprise ?

Adhérer à la CGT, c'est répondre à toutes ces questions.

la
cgt

Je vote pour c'est déjà bien suffisant

Voter, c'est déjà agir. Mais ce n'est pas suffisant. L'écart entre notre influence par le vote CGT et le nombre de syndiqués est trop important.

Face aux employeurs, si nous voulons peser et être écoutés, si nous voulons négocier dans les conditions les plus favorables, il ne faut jamais oublier que notre première force c'est le nombre.

Nous le savons bien, pour changer le quotidien, il n'y a d'autre solution que le rapport de force. Faire face à la violence sociale pour imposer nos revendications élaborées collectivement passe nécessairement par le renforcement de la CGT où chacune et chacun est acteur et décideur.

Etre citoyen ... y compris dans l'entreprise n'est pas négligeable. Et adhérer à la CGT le permet.

Il y a trop de syndicats ... lequel choisir ...

C'est une des caractéristiques françaises. La pluralité syndicale est un fait. C'est pourquoi par souci d'efficacité, notre organisation cherche toujours dans le respect des uns et des autres l'unité syndicale à partir des revendications portées par les salarié-e-s pour chaque bataille à mener.

Mais il ne s'agit pas bien entendu de brader quoique ce soit, mais de rester dans une logique de rapport de force nécessaire pour conquérir de nouveaux droits ou pour résister à la mise en œuvre des politiques de régression sociale du patronat. En clair, unité syndicale conjoncturelle ne signifie pas compromission.

En adhérant à la CGT, personne n'abandonne ses idées personnelles. Ce sont les idées de chaque syndiqué qui comptent. Elles contribuent à la richesse de l'organisation qui pratique la culture du débat.

la
cgt

va
vous
aider

...

Syndiquez-vous ...